

# COMMENT PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DE L'ORÉAL ?

Dans le contexte de la crise sanitaire lié à la Covid-19, les actionnaires ne pourront pas assister physiquement à l'Assemblée Générale. Cependant, cette Assemblée sera diffusée en direct sur le site [loreal-finance.com](https://loreal-finance.com), pour autant que les conditions de cette retransmission puissent être réunies.

À l'Assemblée Générale du 20 avril 2021, toutes les actions L'Oréal sont convoquées à savoir les codes ISIN : FR0000120321, FR0011149590, FR0013374436, FR0013459336 et FR0014000RC4.

## Votre participation à l'Assemblée Générale

Vous disposez ainsi de deux possibilités pour exercer votre droit de vote :

- **par Internet** : voter ou être représenté en donnant pouvoir au Président de l'Assemblée ou à un mandataire <sup>(1)</sup> ;
- **par correspondance** : voter ou être représenté en donnant pouvoir au Président de l'Assemblée ou à un mandataire <sup>(1)</sup>.

Il est précisé qu'aucune carte d'admission ne sera délivrée.

Les actionnaires pourront obtenir, sur demande, confirmation que leur vote a bien été enregistré et pris en compte par la Société, à moins que cette information ne soit déjà à leur disposition. Toute

demande d'un actionnaire formulée en ce sens doit intervenir dans les trois mois suivant la date de l'Assemblée (accompagnée des pièces justificatives de l'identité de l'actionnaire). La Société y répondra au plus tard dans les 15 jours suivant la réception de la demande de confirmation ou la date de l'Assemblée.

Il est précisé que tout actionnaire qui a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou une attestation de participation dans les conditions légales peut choisir un autre mode de participation à l'Assemblée sous réserve que son instruction en ce sens parvienne à la Société jusqu'au quatrième jour précédant la date de l'Assemblée Générale, soit au plus tard le **vendredi 16 avril 2021** à minuit (heure de Paris). Les précédentes instructions reçues sont alors révoquées.

Il est précisé que l'actionnaire ayant déjà exprimé son vote a la possibilité de céder tout ou partie de ses actions. Cependant, si la cession se dénoue avant le **vendredi 16 avril 2021** à zéro heure (heure de Paris), la Société invalide ou modifie en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir, ou l'attestation de participation.

## MODALITÉS DE PARTICIPATION PAR INTERNET

### Vous êtes actionnaire au nominatif pur

Connectez-vous sur le site Planetshares : <https://planetshares.bnpparibas.com>, ouvert du **mercredi 31 mars 2021** au **lundi 19 avril 2021 à 15 heures (Paris)**, en utilisant le numéro d'identifiant et le mot de passe qui vous ont été communiqués et qui vous servent habituellement pour consulter votre compte. Sur la page d'accueil, cliquez sur « Participer à l'Assemblée Générale » puis suivez les indications affichées à l'écran.

### Vous êtes actionnaire au nominatif administré

Si vous souhaitez voter par internet, munissez-vous de votre formulaire de vote papier, joint à la présente Brochure de convocation, sur lequel figure, en haut à droite, votre identifiant.

Cet identifiant vous permettra d'accéder au site Planetshares : <https://planetshares.bnpparibas.com>, ouvert du **mercredi 31 mars 2021** au **lundi 19 avril 2021 à 15 heures**.

Dans le cas où vous ne disposez pas de votre mot de passe, vous devrez le demander en cliquant sur le bouton suivant : « Mot de passe oublié ou non reçu ? ».

Suivez alors les indications affichées à l'écran pour obtenir votre mot de passe de connexion.

### Vous êtes actionnaire au porteur

Vous avez la possibilité d'utiliser le service « Votaccess » pour voter par Internet, si votre intermédiaire financier vous propose ce service.

Pour accéder au service « Votaccess », disponible du mercredi 31 mars 2021 jusqu'à la veille de l'Assemblée Générale soit le **lundi 19 avril 2021 à 15 heures (Paris)**, connectez-vous au portail « Bourse » de votre établissement teneur de compte. Suivez ensuite les indications affichées à l'écran.

#### À noter

- Afin d'éviter tout encombrement du site Internet sécurisé dédié, n'attendez pas la veille de l'Assemblée pour voter.
- Si vous votez par Internet, ne retournez pas le formulaire de vote à distance.

(1) Conformément aux dispositions de l'article R. 225-79 du Code de commerce, notamment par renvoi de l'article R. 22-10-24 de ce même code, il est possible de désigner ou de révoquer un mandataire par voie électronique. Veuillez vous reporter à la section « Désignation et révocation de mandat pour l'Assemblée » ci-dessus pour plus d'informations.

# MODALITÉS DE PARTICIPATION PAR CORRESPONDANCE

## Pour les actionnaires au nominatif :

Vous pouvez choisir entre l'une des trois formules suivantes ; vous devez pour cela cocher une des **cases B** du formulaire <sup>(1)</sup> :

- voter par correspondance : cochez la case « je vote par correspondance » (**B1**) et votez en suivant les instructions ;
- donner pouvoir au Président de l'Assemblée : cochez la case « je donne pouvoir au Président de l'Assemblée Générale » (**B2**). Dans ce cas, il sera émis en votre nom un vote identique à celui du Président au projet de résolutions présenté <sup>(2)</sup> ;
- donner pouvoir à toute autre personne : cochez la case « je donne pouvoir à » (**B3**) et désignez la personne qui sera présente à l'Assemblée <sup>(2)</sup>.

## Pour les actionnaires au porteur :

Votre demande doit être adressée à votre établissement teneur de compte qui se charge de transmettre le formulaire de participation accompagné d'une attestation de participation à BNP Paribas Securities Services.

Toute demande de formulaire de participation devra, pour être honorée, avoir été reçue au plus tard le **mardi 13 avril 2021** à minuit (heure de Paris). Pour être pris en compte, ce formulaire dûment rempli devra ensuite parvenir à BNP Paribas Securities Services au plus tard le **vendredi 16 avril 2021** à minuit (heure de Paris), à l'aide de l'enveloppe « T » jointe.

**ATTENTION ! EN AUCUN CAS CE FORMULAIRE NE DOIT ÊTRE RETOURNÉ À L'ORÉAL.**

Quel que soit votre choix pour participer à l'Assemblée Générale et pour que ce formulaire soit pris en considération, il doit impérativement :

- être complété, daté et signé dans le cadre « Date et Signature » ; et
- être reçu au plus tard le **vendredi 16 avril 2021 à minuit**, par le service Assemblées Générales de BNP Paribas Securities Services, à l'adresse suivante : BNP Paribas Securities Services, CTS Service Assemblées Générales, Les Grands Moulins de Pantin, 9, rue du Débarcadère, 93761 Pantin Cedex (enveloppe « T » jointe).

**Ne pas cocher la case A :** en 2021, l'Assemblée Générale se tient à huis clos hors la présence physique des actionnaires pour des raisons sanitaires.

Vous désirez voter par correspondance : **cochez ici, et suivez les instructions.**

Vous désirez donner pouvoir au Président de l'Assemblée : **cochez ici.**

**A** Important : Avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso - Important : Before selecting please refer to instructions on reverse side

le que soit l'option choisie, noircir comme ceci  ou les cases correspondantes, dater et signer au bas du formulaire - Whichever option is used, shade box(es) like this  , date and sign at the bottom of the form

JE DÉMERE ASSISTER À CETTE ASSEMBLÉE / I WILL NOT ATTEND THE SHAREHOLDERS MEETING

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE des actionnaires**  
 convoquée le mardi 20 avril 2021 à 10 h 00,  
**tenue à huis clos** au 41 rue Marbe, 92110 CLICHY, FRANCE.

**COMBINED GENERAL MEETING of the shareholders**  
 to be held on Tuesday, April 20th, 2021 at 10:00 am  
**behind closed doors** at 41 rue Marbe, 92110 CLICHY, FRANCE

**CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ - FOR COMPANY'S ONLY**

Identifiant - Account **B4**

Vote simple / Single vote

Vote double / Double vote

Nominatif / Registered

Porteur / Bearer

Nombre d'actions / Number of shares

Nombre de voix - Number of voting rights

**B1** JE VOTE PAR CORRESPONDANCE // I VOTE BY POST  
CL au verso (2) - See reverse (2)

Sur les projets de résolutions non agréés, je vote en noircissant la case correspondante à mon choix. / On the draft resolutions not approved, I cast my vote by shading the box of my choice.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		<b>A</b>	<b>B</b>
Non / No	<input type="checkbox"/>	Oui / Yes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									
Abs.	<input type="checkbox"/>	Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20		<b>C</b>	<b>D</b>
Non / No	<input type="checkbox"/>	Oui / Yes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									
Abs.	<input type="checkbox"/>	Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		<b>E</b>	<b>F</b>
Non / No	<input type="checkbox"/>	Oui / Yes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									
Abs.	<input type="checkbox"/>	Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									
	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40		<b>G</b>	<b>H</b>
Non / No	<input type="checkbox"/>	Oui / Yes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									
Abs.	<input type="checkbox"/>	Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									
	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50		<b>J</b>	<b>K</b>
Non / No	<input type="checkbox"/>	Oui / Yes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									
Abs.	<input type="checkbox"/>	Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

**B2** JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
CL au verso (3)

**I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE GENERAL MEETING**  
See reverse (3)

**B3** JE DONNE POUVOIR À : CL au verso (4)  
pour me représenter à l'Assemblée

**I HEREBY APPOINT :** See reverse (4)  
to represent me at the above mentioned Meeting

M, Mlle ou Mlle, Raison Sociale / Mr, Mrs or Miss, Corporate Name

Adresse / Address

**ATTENTION :** Pour les titres au porteur, les présentes instructions doivent être transmises à votre banque.  
**CAUTION:** As for bearer shares, the present instructions will be valid only if they are directly returned to your bank.

Nom, prénom, adresse de l'actionnaire / Les modifications de ces informations doivent être adressées à l'établissement teneur de compte et ne peuvent être effectuées à l'aide de ce formulaire. CL au verso (1)  
Sumame, first name, address of the shareholder / Changes regarding this information have to be notified to relevant institution, no changes can be made using this proxy form. See reverse (1)

Quel que soit votre choix, datez et signez ici.

Inscrivez ici vos nom, et adresse ou vérifiez-les s'ils figurent déjà.

Date & Signature

**Actionnaires au nominatif, retrouvez ici votre identifiant Planetshares.**

**Vous désirez donner pouvoir à une personne dénommée, qui sera présente à l'Assemblée, cochez ici, et inscrivez les coordonnées de cette personne.**



L'application L'Oréal Finance met à votre disposition les dernières actualités financières du Groupe :

rendez-vous sur l'App Store ou Google Play pour télécharger gratuitement l'application.



(1) Pour les actionnaires au nominatif, le formulaire de participation est joint automatiquement à l'avis de convocation. Pour les actionnaires au porteur, toute demande doit être adressée à l'établissement teneur de compte, qui se chargera de transmettre le formulaire accompagné d'une attestation de participation à BNP Paribas Securities Services.  
 (2) Conformément aux dispositions de l'article R. 225-79 du Code de commerce, notamment par renvoi de l'article R. 22-10-24 de ce même code, il est possible de révoquer un mandataire préalablement désigné. Veuillez vous reporter à la page suivante, section « Désignation et révocation de mandat pour l'Assemblée » pour plus d'informations.

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-79 du Code de commerce, notamment par renvoi de l'article R. 22-10-24 de ce même code, la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut tout d'abord être réalisée par **voie postale** dans les mêmes formes que celles requises pour la nomination et doit être communiquée au Service Assemblées Générales de BNP Paribas Securities Services.

Les désignations ou révocations de mandats exprimées par voie postale devront parvenir à la Société jusqu'au quatrième jour précédant la date de l'Assemblée Générale, soit au plus tard le **vendredi 16 avril 2021 à minuit** (heure de Paris).



### Par voie postale

Le mandant doit faire parvenir au Service Assemblées Générales de BNP Paribas Securities Services un courrier indiquant le nom de la Société et la date d'Assemblée, nom, prénom, adresse et numéro de compte courant nominatif (ou références bancaires si l'actionnaire est au porteur) du mandant, le cas échéant, ainsi que les nom, prénom et si possible adresse du mandataire.

S'il est au porteur, l'actionnaire devra de plus obligatoirement demander à son intermédiaire financier qui assure la gestion de son compte titre d'envoyer une confirmation écrite au Service Assemblées Générales de BNP Paribas Securities Services – CTS Assemblées Générales – Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex.

Les désignations ou révocations de mandats exprimées par voie postale devront être adressées au plus tard jusqu'au quatrième jour précédant la date de l'Assemblée, soit au plus tard le **vendredi 16 avril 2021 à minuit** (heure de Paris).



### Par voie électronique

#### Actionnaire au nominatif pur ou administré :

L'actionnaire devra faire sa demande sur le site sécurisé Planetshares : <https://planetshares.bnpparibas.com> en se connectant avec ses identifiants habituels et mot de passe. Sur la page d'accueil, il devra cliquer sur « Participer à l'Assemblée Générale », puis suivre les indications affichées à l'écran.

Le mandataire de l'actionnaire au nominatif doit adresser son instruction de vote pour l'exercice de ses mandats sous la forme d'une copie numérisée du formulaire de vote unique, à BNP Paribas Securities Services, par message électronique à l'adresse suivante : [paris.bp2s.france.cts.mandats@bnpparibas.com](mailto:paris.bp2s.france.cts.mandats@bnpparibas.com). Le formulaire doit porter les nom, prénom et adresse du mandataire, la mention « En qualité de mandataire », et doit être daté et signé. Les sens de vote sont renseignés dans le cadre « Je vote par correspondance » du formulaire. Ce formulaire devra être adressé au plus tard le quatrième jour précédant la date de l'Assemblée, soit le **vendredi 16 avril 2021 à minuit** (heure de Paris).

Le mandataire de l'actionnaire au porteur doit se renseigner auprès de l'établissement teneur de compte qui lui indiquera les modalités de vote à suivre.

#### Actionnaire au porteur :

##### Si l'intermédiaire financier a adhéré à Votaccess :

L'actionnaire devra se connecter au portail « Bourse » de son établissement teneur de compte pour accéder au service « Votaccess » et suivre les instructions figurant à l'écran.

##### Si l'intermédiaire financier n'a pas adhéré à Votaccess :

- l'actionnaire devra envoyer un email à l'adresse [paris.bp2s.france.cts.mandats@bnpparibas.com](mailto:paris.bp2s.france.cts.mandats@bnpparibas.com). Cet email devra obligatoirement contenir les informations suivantes : nom de la Société et date

d'Assemblée, nom, prénom, adresse, références bancaires du mandant ainsi que les nom, prénom et si possible adresse du mandataire ;

- l'actionnaire devra obligatoirement demander à son établissement teneur de compte qui assure la gestion de son compte titre d'envoyer une confirmation écrite au **Service Assemblées Générales de BNP Paribas Securities Services** – CTS Assemblées Générales – Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex.

Seules les notifications de désignation ou révocation de mandats pourront être adressées à l'adresse électronique susvisée, toute autre demande ou notification portant sur un autre objet ne pourra être prise en compte et/ou traitée.

Les désignations ou révocations de mandats exprimées par voie électronique devront parvenir à la Société jusqu'au quatrième jour précédant la date de l'Assemblée Générale, soit au plus tard le **vendredi 16 avril 2021 à minuit** (heure de Paris).

#### À noter

Par dérogation au premier alinéa de l'article R. 225-84 du Code de commerce, l'actionnaire qui souhaite poser **une question écrite** peut, jusqu'au **vendredi 16 avril 2021 à minuit** au plus tard, adresser sa question par :

- lettre recommandée avec accusé de réception au Président du Conseil d'Administration, 41, rue Martre 92117 Clichy, Cedex ; ou
- à l'adresse électronique suivante : [info-ag@loreal-finance.com](mailto:info-ag@loreal-finance.com).

Cette question doit être accompagnée, pour les détenteurs d'actions au porteur, d'une attestation d'inscription en compte d'actionnaire datée au plus tôt du jour de l'envoi de la question écrite.

Dans la mesure où l'Assemblée Générale se tiendra hors la présence physique des actionnaires, et, afin de **favoriser le dialogue actionnarial**, les actionnaires auront la possibilité, à partir du **samedi 17 avril 2021 et ce jusqu'à** la veille de l'Assemblée, soit le **lundi 19 avril 2021** à 15 h 00, de poser des questions ne revêtant pas le caractère de questions écrites à l'adresse suivante : [AG-questionslibres@loreal-finance.com](mailto:AG-questionslibres@loreal-finance.com). Il sera répondu à ces questions, durant l'Assemblée Générale, sur la base d'une sélection représentative des thèmes qui auront retenu l'attention des actionnaires.

Les actionnaires pourront également poser leurs questions par téléphone le 20 avril 2021 au cours de l'Assemblée via un numéro de conférence téléphonique (appel non surtaxé) :

- depuis la France : + 33 1 72 72 74 47
- depuis le UK : + 44 203 00 92 480

Il y sera répondu dans la limite du temps imparti.

**POUR TOUTE INFORMATION, N'HÉSITEZ PAS À :**

**CONSULTER NOTRE SITE INTERNET [LOREAL-FINANCE.COM](http://LOREAL-FINANCE.COM)**

**CONTACTER LE SERVICE ACTIONNAIRE, DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H45 À 18H00 AU [0 800 666 666](tel:0800666666)**

Service & appel gratuits

**NOUS ENVOYER UN MAIL À L'ADRESSE SUIVANTE : [INFO-AG@LOREAL-FINANCE.COM](mailto:INFO-AG@LOREAL-FINANCE.COM)**